



INDICATEURS de l'ÉDUCATION à LA LOUPE



2015 (janvier)

éducation données éducation chiffres éducation politiques éducation analyses éducation

Les jeunes atteignent-ils un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents ?

- Entre 2000 et 2012, le pourcentage de jeunes adultes (25-34 ans) diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de plus de 3 % par an, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.
- En moyenne, dans les 24 entités nationales et infranationales ayant pris part à l'Évaluation des compétences des adultes de l'OCDE, 39 % des adultes ont atteint un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents.
- Un jeune âgé de 20 à 34 ans dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire est 4.5 fois plus susceptible de suivre une formation de niveau tertiaire qu'un jeune adulte dont les parents ne sont pas diplômés de ce niveau d'enseignement.

L'accès à l'enseignement tertiaire n'a jamais été aussi étendu.

Au cours des dernières décennies, la quasi-totalité des pays de l'OCDE ont connu une élévation du niveau de formation de leur population. Entre 2000 et 2012, le niveau de formation moyen dans les pays de l'OCDE a continué d'augmenter sous l'effet de la combinaison de deux tendances : le recul du pourcentage d'individus non diplômés du deuxième cycle du secondaire (de près de 3 % par an, en moyenne), parallèlement à l'augmentation du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire (de plus de 3 % par an, en moyenne). Le pourcentage de diplômés du deuxième cycle du secondaire est quant à lui resté stable, ce niveau de formation demeurant le plus couramment atteint dans la plupart des pays de l'OCDE (environ 45 % des adultes des pays de l'OCDE). Des tendances similaires s'observent chez les jeunes adultes (25-34 ans).

Selon les chiffres de 2012, dans les pays de l'OCDE, un adulte sur trois environ est diplômé de l'enseignement tertiaire, notamment à l'issue de formations tertiaires plus techniques et de formations universitaires. Cette croissance est alimentée par les jeunes générations : parmi les 25-34 ans, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire atteint 39 %. En Corée, en Espagne, en France, en Irlande, au Japon, au Luxembourg et en Pologne, le pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement est supérieur de plus de 20 points de pourcentage chez les jeunes adultes (25-34 ans) que chez les adultes plus âgés (55-64 ans).

Par conséquent, entre 20 % et 60 % des adultes ont un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents.

Le niveau de formation s'élevant de génération en génération, les adultes sont susceptibles d'atteindre un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents. Selon l'Évaluation des compétences des adultes, réalisée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), 39 % des adultes, en moyenne, ont atteint un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents dans les 24 entités nationales et infranationales participantes. Les données individuelles des pays mettent au jour leurs schémas d'évolution respectifs en termes de niveau de formation. Ainsi, en Corée, la tendance dominante est marquée par l'augmentation du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire entre les générations plus âgées et plus jeunes (la plus prononcée parmi les pays de l'OCDE) ; en Finlande, cette forte augmentation entre les générations concerne quant à elle les pourcentages combinés de diplômés du deuxième cycle du secondaire et de diplômés de l'enseignement tertiaire.

En revanche, 12 % des adultes, en moyenne, n'ont pas atteint le niveau de formation de leurs parents. Toutefois, dans tous les pays participants, la mobilité absolue du niveau de formation est plus souvent ascendante que descendante, illustrant ainsi l'expansion des systèmes d'éducation (graphique 1).

2015 18.4 100% 32.6% 28.32 2014 10.1 50 6.8%

2015 33.7 28.32 36.5 100%



Le statu quo du niveau de formation entre les générations est particulièrement préoccupant lorsqu'il implique la reproduction chez les jeunes générations du faible niveau d'instruction de leurs parents. Ainsi, en Espagne et en Italie, entre 40 % et 50 % des 25-64 ans ne sont, comme au moins l'un de leurs parents, pas diplômés du deuxième cycle du secondaire. En Allemagne, en Autriche, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque, 35 % des adultes, voire davantage, sont diplômés du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, comme au moins l'un de leurs parents.

En matière de niveau de formation de la population adulte, des pourcentages globalement similaires de statu quo peuvent néanmoins masquer des différences de profils entre les pays. Ainsi, en Autriche comme en Espagne, 55 % des 25-64 ans ont le même niveau de formation que leurs parents, mais en Espagne, la plupart de ces adultes n'ont pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires, alors qu'en Autriche, la plupart sont diplômés du deuxième cycle du secondaire. Le niveau de formation diffère entre ces pays : en Espagne, 45 % des adultes n'ont pas terminé leurs études secondaires, tandis qu'en Autriche, 63 % des adultes sont diplômés du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire. Ces deux pays sont donc confrontés à des enjeux différents concernant l'élévation du niveau de formation de leur population.

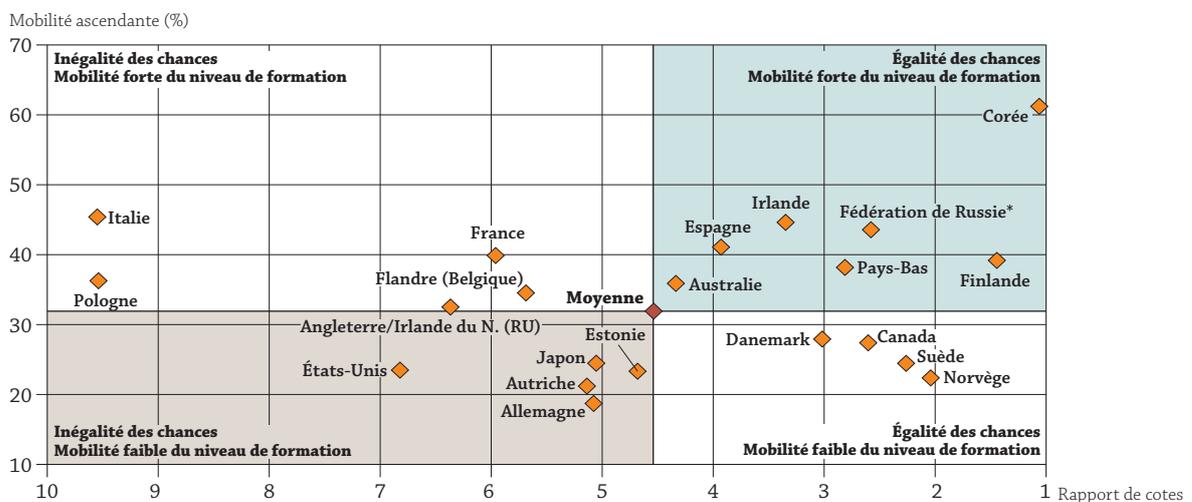
La mobilité ascendante du niveau de formation marque le pas chez les jeunes générations.

En moyenne, dans les pays ayant participé à l'Évaluation des compétences des adultes, le pourcentage d'adultes dont le niveau de formation est supérieur à celui de leurs parents est stable parmi les adultes plus âgés : 42 % des 55-64 ans et 43 % des 45-54 ans. Ce pourcentage est néanmoins inférieur parmi les générations plus jeunes : 38 % des 35-44 ans et 32 % des 25-34 ans. Une tendance similaire s'observe dans la plupart des pays, où la mobilité ascendante connaît un ralentissement parmi les jeunes générations. Échappent à ce constat l'Espagne et l'Italie, où la mobilité ascendante est plus forte parmi les plus jeunes.

La probabilité de suivre une formation tertiaire varie en fonction du niveau de formation des parents.

Selon l'Évaluation des compétences des adultes, en moyenne, 55 % des étudiants âgés de 20 à 34 ans suivant une formation tertiaire ont au moins un parent diplômé de ce niveau d'enseignement. Ce constat pourrait traduire un pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire déjà important dans la population, ou bien résulter de problèmes d'égalité des chances, avec des systèmes d'éducation ne parvenant pas à aider les jeunes dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire à accéder à des formations de ce niveau d'enseignement.

Graphique 3. Relation entre le pourcentage d'adultes en situation de mobilité ascendante parmi les 25-34 ans et la probabilité pour les 20-34 ans de suivre une formation de niveau tertiaire (valeurs dans l'ordre inverse) (2012)



* Voir la note sur la Fédération de Russie au bas de la page 4.

Remarque : par « mobilité », on entend le niveau de formation des 25-34 ans par comparaison avec celui de leurs parents, et par « égalité des chances », la probabilité (rapport de cotes) pour les 20-34 ans de suivre une formation de niveau tertiaire lorsqu'au moins un de leurs parents est diplômé de ce niveau d'enseignement.

Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, indicateur A4 (www.oecd.org/fr/edu/rse.htm).



Comme le montre le graphique 3, même dans les pays affichant des niveaux similaires de mobilité ascendante du niveau de formation, la probabilité de suivre une formation tertiaire peut différer de façon marquée. Ainsi, en Irlande comme en Italie, environ 45 % des 25-34 ans non scolarisés ont atteint un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents. En Italie, toutefois, un individu âgé de 20 à 34 ans dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire est environ 10 fois plus susceptible de suivre une formation de ce niveau d'enseignement qu'un individu dont les parents ne sont pas diplômés du deuxième cycle du secondaire ; en Irlande, ce coefficient s'établit à environ 3 (contre 4.5, en moyenne, dans les pays participants). Ces écarts peuvent s'expliquer par différents facteurs, comme l'existence d'obstacles financiers à l'accès aux formations tertiaires en raison de l'importance des frais de scolarité ou d'un soutien financier moindre pour la poursuite des études, ou d'incitations financières liées à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire, au vu des avantages matériels découlant de l'élévation du niveau de formation par rapport aux perspectives sur le marché du travail.

Le **rapport de cotes** indique la probabilité relative pour les individus dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire de suivre une formation de ce niveau d'enseignement par comparaison avec des individus dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire. Si le rapport de cotes est égal à 1, la probabilité de suivre une formation de niveau tertiaire est la même quel que soit le niveau de formation des parents (égalité). Si les coefficients sont inférieurs à 1, la probabilité de suivre une formation de niveau tertiaire est moins élevée pour les individus dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire que pour ceux dont les parents ont un niveau de formation inférieur à ce niveau d'enseignement (inégalité) ; et si les coefficients sont supérieurs à 1, la probabilité est plus élevée (inégalité).

Pour la plupart des pays, les données relatives au niveau de formation proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat qui ont été compilées à partir d'enquêtes nationales sur la population active par le réseau LSO (*Labour Market and Social Outcomes of Learning*, réseau chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société) de l'OCDE. Les données relatives à la mobilité du niveau de formation se fondent sur les 24 entités nationales et infranationales ayant participé à l'édition 2012 de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC). Pour des informations plus détaillées sur les pays inclus dans ces analyses, consulter l'annexe 3 de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* (www.oecd.org/fr/edu/rse.htm).



Pour conclure : Au cours des dernières décennies, le pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement tertiaire a progressé dans tous les pays de l'OCDE. En 2012, dans les pays dont les données sont disponibles, un pourcentage important d'adultes avaient atteint un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents. Il est possible de voir la mobilité ascendante du niveau de formation reculer chez les générations plus jeunes en raison de l'élévation générale du niveau de formation de la population. Pour autant, les jeunes dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire restent plus susceptibles de suivre une formation de niveau tertiaire que ceux dont les parents ne sont pas diplômés de ce niveau d'enseignement.

Pour tout complément d'information

OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-fr>.

Contacteur

Étienne Albiser (Etienne.Albiser@oecd.org) / Gara Rojas González (Gara.RojasGonzalez@oecd.org).

<p>Voir www.oecd.org/fr/edu/rse.htm Les indicateurs de l'éducation à la loupe (numéros précédents) PIISA à la loupe L'enseignement à la loupe</p>	<p>Le mois prochain <i>Combien de temps les enseignants consacrent-ils à l'enseignement ?</i></p>
---	---

Crédit photo : © Ghislain & Marie David de Lossy/Cultura/Getty Images

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Note concernant les données de la Fédération de Russie dans l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC)

Il convient de porter à l'attention des lecteurs que l'échantillon de la Fédération de Russie n'inclut pas la population de la municipalité de Moscou. Les données publiées dans le présent rapport ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de la population âgée de 16 à 65 ans résidant en Fédération de Russie, mais de la population de la Fédération de Russie, à l'exclusion de la population de la municipalité de Moscou. Des informations plus détaillées concernant les données de la Fédération de Russie, ainsi que celles d'autres pays, sont disponibles dans le rapport technique de l'Évaluation des compétences des adultes, *Technical Report of the Survey of Adult Skills* (OCDE, à paraître).